

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



[Bénin - Burkina Faso - Côte d'Ivoire – Guinée-Bissau – Mali – Niger – Sénégal – Togo]

Date de parution : novembre 2004

**INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION
AU SEIN DE L'UEMOA
(août 2004)**

Evolution par rapport à juillet 2004 caractérisée par :

- Une baisse du niveau général des prix au Bénin, au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Mali;
- Une hausse du niveau général des prix en Guinée – Bissau, au Niger, au Sénégal et au Togo
- Une baisse des prix du type de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » sauf en Guinée – Bissau, au Niger et au Sénégal ;
- Une hausse du niveau des prix du type de consommation « Logement, eau, électricité gaz et autres combustibles » au Burkina et au Togo ;
- Une stabilité des tarifs des services de transports en Côte d'Ivoire, en Guinée-Bissau, au Sénégal et au Togo mais une hausse au Bénin et Burkina.

Avertissement

Conformément au règlement n° 05/97/CM du 16 janvier 1997, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) remplace depuis le 1^{er} janvier 1998 l'Indice des Prix à la Consommation africaine (IPC) calculé dans la principale agglomération de chaque pays membre de l'UEMOA. Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, par suite d'une base plus récente, d'une nomenclature commune et internationale, de pondérations actualisées (datant de 1996), d'une collecte des prix améliorée et de calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car la même méthodologie a été appliquée dans huit Etats membres de l'UEMOA. Un indice régional UEMOA a été calculé à partir des indices nationaux harmonisés. Le calcul intègre désormais la Guinée – Bissau dont l'indice est ramené fictivement à la base 1996. Par ailleurs, l'indice régional est présenté en douze types de consommation conformément aux recommandations du Comité de suivi de l'IHPC des Etats membres de l'UEMOA

Le niveau général des prix à la consommation au sein de l'Union est resté stable par rapport au mois de juillet 2004. Cependant calculé hors produits alimentaires, le niveau des prix est ressorti en hausse de 0,2 %. En effet, les prix des produits alimentaires ont baissé de 0,4%.

Par rapport à août 2003, les prix à la consommation ont augmenté de 0,7 % en rapport avec la progression du niveau des prix des services des hôtels, des restaurants, des transports et d'enseignement.

Tableau 1 : Evolution des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA (base 100 : année 1996) (*)

PAYS	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
	août-03	mai-04	juin-04	juil-04	août-04	1 mois	3 mois	12 mois
BENIN	123,0	124,9	125,4	125,7	124,3	-1,1	-0,5	1,1
BURKINA FASO	116,7	115,3	117,2	116,9	116,6	-0,2	1,2	0,0
COTE D'IVOIRE	126,0	127,7	127,8	127,5	127,2	-0,2	-0,4	1,0
GUINEE – BISSAU(**)	179,1	176,6	178,9	178,7	179,6	0,5	1,7	0,3
MALI	111,6	106,0	107,6	108,6	107,9	-0,6	1,8	-3,3
NIGER	114,8	112,6	116,0	116,2	116,3	0,1	3,3	1,3
SENEGAL	110,5	109,1	109,0	110,7	111,7	0,9	2,4	1,1
TOGO	113,9	116,2	116,5	116,2	116,4	0,2	0,2	2,2
UEMOA	119,6	119,5	120,1	120,4	120,4	0,0	0,7	0,7
UEMOA hors Guinée-Bissau	118,7	118,6	119,2	119,6	119,5	-0,1	0,7	0,7

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres

(*) Les relevés des prix ont été effectués dans la principale agglomération de chaque Etat membre

(**) L'indice de Guinée – Bissau a été ramené de la base 100 = 2001/2002 à la base 100 = 1996

Tableau 2 : Evolution des prix selon le type de consommation dans l'UEMOA

Types de consommation	Pondé- Rations	Indices pour les mois de					Variations (en %) depuis		
		août-03	mai-04	juin-04	juil-04	août-04	1 mois	3 mois	12 mois
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	36,9	119,3	116,4	117,2	118,2	117,7	-0,4	1,1	-1,4
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,3	127,5	126,9	127,1	127,3	129,3	1,5	1,8	nd
Articles d'habillement et chaussures	7,8	106,8	105,5	106,0	106,0	106,0	0,0	0,4	-0,8
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	13,7	124,4	121,4	122,3	122,1	122,8	0,6	1,1	-1,3
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	6,2	113,8	112,4	112,5	112,7	112,9	0,2	0,5	-0,7
Santé	3,5	122,3	122,3	122,3	121,9	121,4	-0,4	-0,7	-0,8
Transports	9,9	130,0	133,4	135,4	135,5	135,8	0,3	1,8	4,5
Communication	1,6	164,0	206,7	199,3	199,3	199,3	0,0	-3,6	nd
Loisirs et culture	4,4	109,4	109,4	109,8	110,1	110,1	0,0	0,7	0,7
Enseignement	1,6	124,8	129,6	129,6	129,6	129,7	0,1	0,1	4,0
Restaurants et Hôtels	8,0	130,8	137,2	137,8	137,9	138,0	0,0	0,6	5,5
Biens et services divers	5,1	118,0	116,8	117,1	117,1	117,3	0,1	0,4	-0,6
UEMOA	100,0	119,6	119,5	120,1	120,4	120,4	0,0	0,7	0,7

Source : Commission de l'UEMOA et INS des Etats membres ; (nd) : non disponible

I. EVOLUTION MENSUELLE

1.1 Niveau régional

Le niveau général des prix à la consommation de l'Union, au mois d'août 2004 est resté stable par suite du recul du niveau des prix des produits alimentaires et des services de santé. Cette baisse des prix est largement compensée par la hausse des prix des boissons alcoolisées et des stupéfiants, des services de logement et de transport et des produits énergétiques. Le renchérissement des produits pétroliers a influencé les prix des services du logement et des transports qui ont augmenté de 0,6 % et de 0,3 %, respectivement. La baisse des prix des produits alimentaires de 0,4 % est en liaison avec le recul des prix des légumes frais, des poissons et de la viande dans la plupart des pays. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires et stupéfiants, s'est inscrit en hausse de 0,2 %.

1.2 Par pays

Au Bénin, en août 2004, le niveau général des prix à la consommation a connu une baisse de 1,1 % contre une hausse de 0,3 % le mois précédent. Cette évolution est due principalement au repli du niveau des prix du type de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 3,5 % en dépit de la hausse du niveau des prix des services de transports de 1,2 %. Le recul du niveau des prix des produits alimentaires est en rapport avec la baisse de celui du poisson de 17,7 % et des légumes frais de 20,3 %. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, est ressorti en hausse de 0,3 %.

L'analyse de l'inflation selon la nature du produit, indique une diminution du niveau des prix des produits frais de 6,8 % alors que celui des produits énergétiques progresse de 1,1 % expliquant ainsi la hausse du niveau des prix des services des transports. Le niveau des prix des produits hors énergie et hors produits frais est resté stable. Selon la provenance, la diminution du niveau des prix est le fait des produits locaux dont les prix ont reculé de 2,2 % contre une hausse de 1,1 % pour les prix des produits importés. Les prix des produits en provenance de l'UEMOA ont aussi enregistré une baisse.

Au Burkina, en août 2004 le niveau général des prix est ressorti en baisse de 0,2 %. Cette évolution s'explique essentiellement par celle des prix des types de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » dont les prix ont baissé de 2,3 % en rapport avec la baisse des prix des légumes frais de 10,4 % et de ceux de la viande de 9,8 %. Le niveau des prix des types de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » « Transport » ont augmenté de 2,5 % et de 1,0 %, respectivement, en rapport avec la hausse des prix des combustibles liquides et solides. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 0,6 %, en liaison avec la hausse du niveau des prix des produits énergétiques et des services de transports.

L'analyse de l'évolution des prix selon la nomenclature secondaire indique que la baisse des prix d'août 2004 est due essentiellement aux prix des produits frais et de ceux des produits hors énergie et non frais qui ont reculé de 1,1 % et de 0,7 %, respectivement. Le niveau des produits énergétiques a augmenté de 3,4 %. Selon la provenance des produits, le niveau des prix des produits locaux baisse de 0,5 % contre une hausse de 0,5 % pour les produits importés. Les prix des produits en provenance de l'UEMOA ont enregistré, par contre, une hausse de 1 %.

En Côte d'Ivoire, en août 2004, le niveau général des prix à la consommation a baissé de 0,2 % contre une hausse de 0,2 % le mois précédent. Cette évolution s'explique principalement par la baisse du niveau des prix du type de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 1,3 % en rapport avec le recul de celui des sous-composantes sauf les céréales non transformées dont les prix ont augmenté de 2,3 %. Il convient de noter que le niveau des prix du type de consommation « boissons alcoolisées et tabac et stupéfiants » a augmenté de 3,9 % par le fait de l'augmentation des prix du tabac de 4,5 %. L'augmentation des prix du type de

consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » de 1,0 % est due à celle des prix des « autres combustibles » de 5,5 %. Hors produits alimentaires, le niveau des prix est ressorti en hausse de 0,2 % contre une stabilité le mois précédent.

Selon la nature du produit, la hausse du niveau des prix s'explique par celle des produits énergétiques qui est de 2,0 %. Le niveau des prix des produits frais a diminué de 1,7 %. Hors énergies et hors produits frais, le niveau des prix a reculé de 0,2 %. Selon la provenance, l'augmentation du niveau des prix est le fait des produits importés dont les prix ont progressé de 0,4 % contre une baisse de 0,5 % pour les produits locaux. Les prix des produits en provenance de l'UEMOA ont diminué de 1 %.

En Guinée - Bissau, en août 2004, le niveau général des prix à la consommation a augmenté de 0,5 % contre une baisse de 0,1 % le mois précédent. La hausse du niveau général des prix est le fait des prix du type de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » qui ont progressé de 0,8 %. Le niveau des prix des sous-composantes « Poisson » et « Fruits » ont progressé de 6,2 % et de 1,8 %, respectivement, contre une baisse de 4,6 % des prix des légumes frais. Hors produits alimentaires, le niveau général des prix a reculé de 0,2 %. Cette baisse s'explique par la diminution du niveau des prix des types de consommations « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » de 1,0 % et « Santé » de « 0,4 % ».

L'analyse de l'évolution des prix selon l'état des produits fait ressortir que la baisse du niveau des prix s'explique par la baisse du niveau des prix des produits énergétiques de 7,2 %. Les prix de l'ensemble des produits hors énergie et hors produits frais ont progressé de 3,8 % contre une diminution de 0,4 % pour ceux des produits frais. Selon la provenance des produits, les niveaux des prix des produits locaux et importés a augmenté de 3,6 % et de 4,6 %, respectivement.

Au Mali, au mois d'août 2004 le niveau général des prix a reculé de 0,6 % contre une hausse de 0,8 % le mois précédent. La baisse du niveau général des prix est liée principalement à celle des prix des produits des types de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » et « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » qui ont diminué de 1,3 % et 0,8 %, respectivement. Le recul du niveau des prix du type de consommation « Produits alimentaires, boissons et tabac » est le fait de celui des prix des céréales non transformées de 2,4 % et des légumes frais de 3,7 %. La baisse du niveau des prix de 0,8 % du type de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » est due aux combustibles divers dont les prix ont reculé de 7,7 %. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, est ressorti en baisse de 0,1 % en liaison, avec la baisse des prix de la plupart des types de consommation.

L'analyse de l'évolution des prix selon l'état des produits fait ressortir une baisse des prix des produits quelle que soit leur nature. Le niveau des prix des produits frais recule de 2,1 %, celui des produits énergétiques de 0,3 % et celui des produits hors énergie et hors produits frais de 0,1 %. Selon la provenance des produits, la diminution du niveau général des prix a été limitée par une hausse de 0,4 % des prix des produits importés. Les produits locaux ont accusé une baisse de leur prix de 0,9 %.

Au Niger, le taux d'inflation mensuel s'est établi à 0,1 % en août contre 0,2 % le mois précédent. L'évolution du niveau général des prix s'explique principalement par les hausses de prix enregistrées par les types de consommation « Santé » et « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » de 1,2 % et 0,1 %, respectivement. La hausse du niveau des prix des services de santé est liée à celle des médicaments traditionnels de 21,7 %. La hausse du niveau des prix du type de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » est due à celle du prix des céréales non transformées de 0,5 % et des condiments de 4,2 %, en dépit de la baisse des prix des légumes frais, des poissons et des fruits. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, n'a pas varié par rapport au mois précédent.

Selon l'état du produit, la hausse des prix est le fait des produits non énergétiques et hors produits frais dont les prix ont augmenté de 0,2 %. Les produits frais et les produits énergétiques ont accusé une baisse de prix de 0,1 % et de 0,8 %, respectivement. Selon la provenance, l'inflation est due à la hausse du prix des produits locaux dont les prix ont progressé de 0,3 %.

Au Sénégal, le niveau général des prix au mois d'août 2004 s'est inscrit en hausse de 0,9 % contre 1,5 % le mois précédent. L'évolution du niveau des prix s'explique essentiellement par l'augmentation des prix du type de consommation « Produits, alimentaires et boissons non alcoolisées » de 2,3 %, en rapport avec la raréfaction des produits halieutiques, des légumes frais et des fruits sur les étals dont les prix ont progressé de 11,4 %, de 4,7 % et de 5,0 %, respectivement. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, s'est établi à -0,1 %. Cette diminution est en rapport avec la baisse des prix des autres types de consommation comme « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer », des « Articles d'habillement et chaussants » et « boissons alcoolisées et stupéfiants ».

L'analyse des prix selon l'état du produit indique que la hausse des prix a été portée par les prix des produits frais qui ont progressé de 4,5 %. Le niveau des prix des produits non énergétiques et non frais et les produits énergétiques ont augmenté de 0,2 % et de 0,1 %, respectivement. Selon la provenance, la hausse des prix s'explique à la fois par celle des prix des produits locaux (2,9 %) et importés (1,0 %).

Au Togo, au mois d'août 2004, le niveau général des prix a augmenté de 0,2 % contre une baisse de 0,2 % le mois précédent. L'augmentation du niveau des prix s'explique principalement par celle du type de consommation « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles dont les prix ont progressé de 3,3 %, en liaison avec la hausse des prix des combustibles divers de 14,1 % dont le charbon. Le niveau général des prix, calculé hors produits alimentaires, a augmenté de 0,6 %. Le niveau des prix des produits alimentaires a, par contre, reculé de 0,7 % malgré la hausse des prix des pains et céréales de 14,9 %.

Analysée sous l'angle de la nature du produit, la hausse du niveau des prix au mois d'août 2004 est imputable aux produits énergétiques dont les prix ont accusé une hausse de 4,4 %. Selon la provenance, la baisse du niveau général des prix est le fait des produits locaux dont les prix ont augmenté de 1,1 % contre une baisse de 2,2 % pour les produits importés.

II. EVOLUTION ANNUELLE

Le niveau général des prix au cours du mois d'août 2004 comparé à celui du mois d'août 2003 accuse une hausse de 0,7 %. Le Togo a enregistré la plus forte hausse avec 2,2 %. Il est suivi par le Niger avec 1,3 %, le Bénin et le Sénégal avec 1,1 % chacun. Les autres pays ont enregistré des taux inférieurs à ce niveau. La plus forte baisse de prix, en glissement annuel, a été enregistrée au Mali avec -3,3 %.

Cette évolution du niveau des prix, en glissement annuel, s'explique notamment par la conjugaison de la baisse des prix des types de consommation « Produits alimentaires et boissons non alimentaires » de 1,4 %, « Logement, eau, gaz électricité et autres combustibles » de 1,3 % et de la hausse des prix d'autres types de consommation.

Le taux d'inflation, calculé sur la base de l'indice moyen des douze derniers mois, est nul. Par rapport à la norme communautaire fixée à 3,0 % maximum, tous les pays ont respecté le critère. Trois pays (Mali, Niger et Togo) ont enregistré des taux moyens négatifs. L'examen de la situation par type de consommation montre que le niveau des prix moyens du type de consommation « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » a baissé de 3,3 %. Les types de consommation « Hôtels, café et restaurants » et « Enseignement » ont enregistré des hausses de prix de 4,6 % et de 3,9 %, respectivement (cf. tableau 4).

Tableau 3 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois

PAYS	Moyenne de la période septembre 2002 à août 2003 (1)	Moyenne de la période septembre 2003 à août 2004 (2)	Variation (2)/(1) en %
BENIN	123,4	124,3	0,7
BURKINA FASO	115,7	115,8	0,1
COTE D'IVOIRE	124,4	125,5	0,9
GUINEE - BISSAU	176,6	177,3	0,4
MALI	111,8	107,2	-4,1
NIGER	115,1	113,3	-1,6
SENEGAL	110,0	110,2	0,2
TOGO	115,4	114,3	-0,9
UEMOA	118,9	118,9	0,0

Tableau 4 : variation de l'indice moyen sur les 12 mois par type de consommation

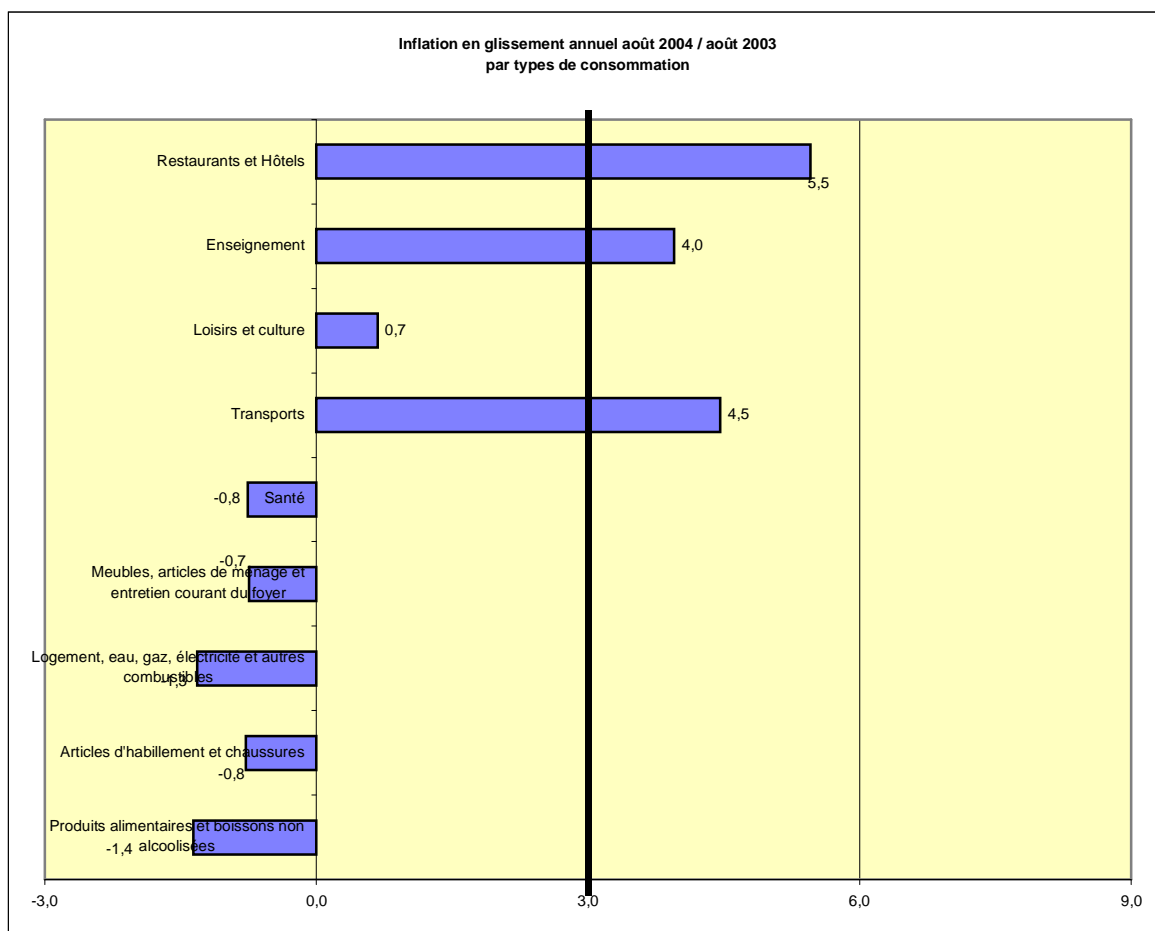
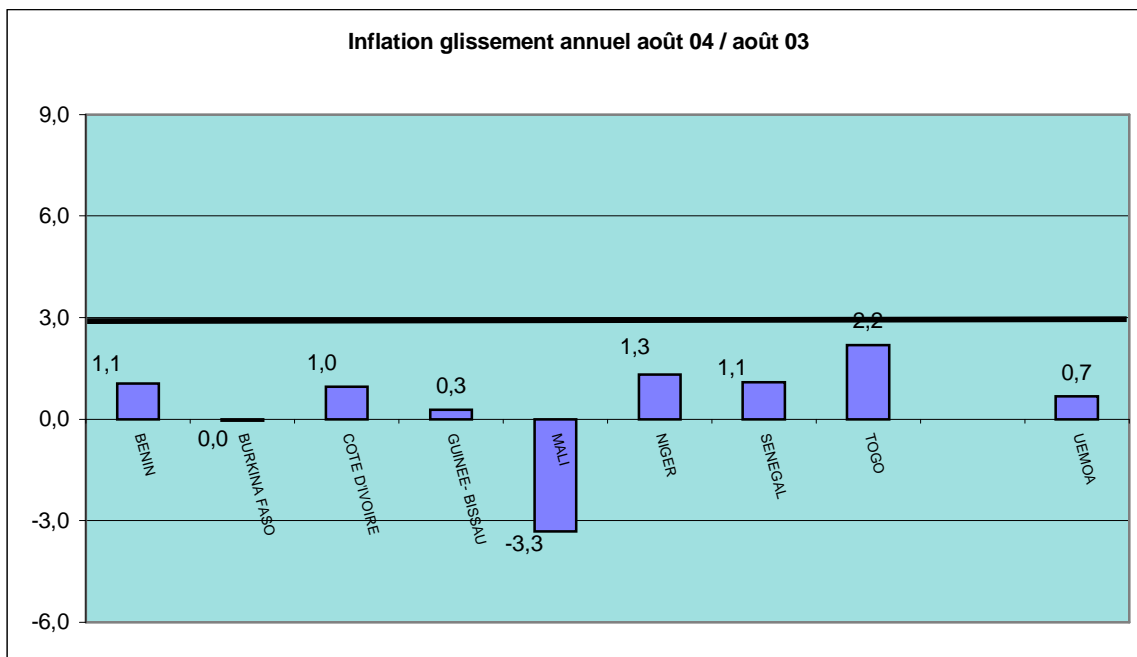
Types de consommation	Moyenne de la période septembre 2002 à août 2003 (1)	Moyenne de la période septembre 2003 à août 2004 (2)	Variation (2)/(1) en %
Articles d'habillement et chaussures	106,3	105,6	-0,7
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	120,5	121,9	1,2
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	114,2	113,4	-0,7
Santé	120,8	121,6	0,6
Transports	129,7	132,4	2,1
Loisirs et culture	108,9	109,3	0,4
Enseignement	121,9	126,6	3,9
Restaurants et Hôtels	128,5	134,3	4,6
Biens et services divers	123,0	124,9	1,5
UEMOA	118,9	118,9	0,0

Tableau 5 : Variation mensuelle par pays du niveau des prix des produits selon l'état et l'origine (mois de août 2004)

Nature et provenance du produit	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Etat du produit								
produits frais	-6,0	-1,1	-1,7	-0,4	-2,1	-0,1	4,6	-2,2
produits énergétiques	1,1	3,4	2,0	-7,2	-0,3	-0,8	0,2	4,4
produits autre que produits frais et énergie	0,0	-0,7	-0,2	3,8	-0,1	0,3	0,2	0,4
Origine du produit								
produits locaux	-2,2	-0,5	-0,5	3,6	-0,9	0,3	1,2	1,1
produits importés	1,1	0,5	0,4	4,6	0,4	-0,3	0,1	-2,2
Dont origine UEMOA	-0,6	1,0	-1,0	nd	0,0	1,4	nd	3,6

Nd : non disponible

Graphiques



**Etat de disponibilité à la Commission de l'UEMOA des notes de l'IHPC
par pays de l'année en cours (2004)
au 17 novembre 2004**

2004	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Janvier	x	x	x	x	x	x	x	x
Février	x	x	x	x	x	x	x	x
Mars	x	x	x	x	x	x	x	x
Avril	x	x	x	x	x	x	x	x
Mai	x	x	x	x	x	x	x	x
Juin	x	x	x	x	x	x	x	x
Juillet	x	x	x	x	x	x	x	x
Août	x	x	x	x	x	x	x	x
Septembre	x	x	x		x	x	x	x
Octobre								
Novembre								
Décembre								

NB : (x) pour dire que la note du pays est disponible à la Commission

Pour le mois de septembre 2004, l'indice mensuel des prix à la consommation de la Guinée – Bissau n'est pas encore parvenu à la Commission. En retenant les données connues du dernier mois, soit le mois d'août 2004, pour les pays où la Commission ne dispose pas encore d'information pour le mois de septembre 2004, le niveau général des prix au sein de l'Union reculerait par rapport à août 2004 de 0,5 %.

PAYS	août-04	sept-04	variations %
BENIN	124,3	124,5	0,2
BURKINA FASO	116,6	116,0	-0,6
COTE D'IVOIRE	127,2	126,5	-0,6
<i>GUINEE – BISSAU*</i>	<i>179,6</i>	<i>179,6</i>	<i>0,0</i>
MALI	107,9	107,4	-0,5
NIGER	116,3	115,7	-0,5
SENEGAL	111,7	111,7	0,0
TOGO	116,4	113,7	-2,3
UEMOA *	120,4	120,0	-0,5

NB : (*) : estimations